

Vers l'accessibilité universelle

Rendre plus accessibles les espaces publics et les équipements communaux, cet objectif ambitieux est pris en compte dans les chantiers d'aménagement et de construction engagés par la Ville.

À Saint Philbert comme ailleurs, la réelle prise en compte de l'accessibilité est très récente et ce sont tous nos schémas traditionnels que nous devons revoir.

Le sujet impacte dorénavant chaque thématique de la vie communale. L'équipe municipale a même fait le choix d'un élu dédié. En moins de cinq ans, d'importants travaux de voirie soit à vocation directe d'accessibilité, soit à l'occasion de construction ou d'aménagements, ont été effectués dans le sens d'une meilleure accessibilité : **nouveaux logements adaptés, cinéma, cimetière, salle de sport, aménagement des rues de l'île verte, Félix Platel et place de l'église...** Cela nécessite une vigilance permanente. Il faut convaincre le bureau d'étude, l'entreprise, ses responsables et ouvriers. Il faut écouter et accepter de se placer dans la situation de la personne à mobilité



La rampe d'accès au cimetière aménagée en 2012

réduite et valoriser l'expérience et le vécu des associations d'usagers concernés. Remettre en question les vieux schémas du BTP où un trottoir c'est forcément une marche de 20 cm avec 2 cm de ressaut parce que la loi l'autorise... ne se décrète pas ! Il fallait commencer parce que l'on pourrait appeler « **une culture de l'accessibilité** », par conviction profonde que les habitants peuvent être temporairement ou non confrontés à une mobilité

réduite, et que laisser maints obstacles augmente dramatiquement leur dépendance. Nous savons aussi que la part des seniors va augmenter fortement dans un futur proche et beaucoup seront tôt ou tard concernés. Le chantier reste important. Il n'y a ni temps, ni argent à perdre. On sent avec plaisir que le sujet dépasse désormais la commune : le monde du commerce et de l'artisanat est sensible à cet enjeu. Saint Philbert est l'une

des rares communes à avoir proposé à la fois une réunion publique de sensibilisation, et un diagnostic groupé de l'accessibilité des commerces en subventionnant celui-ci à 50 % pour aider les commerçants. L'accessibilité des 10 premiers est en cours de réalisation. Même si l'existant ne se corrige pas toujours aisément, il y a une réelle prise de conscience de l'atout majeur d'un local accessible. Sur cette lancée, **la ville collabore avec la très réputée École de design de Nantes** qui a travaillé à la mise en valeur de la mise en accessibilité. ■ SB



Sylvain Bureau

« Adjoint aux Solidarités, je suis élu dédié au handicap ou plutôt à la citoyenneté des personnes ayant un handicap et donc au respect de leurs droits. Affichage anti dit certains. Pour moi, c'est plutôt pragmatisme et action. Je suis fier des progrès constatés en matière d'accessibilité et voudrais rappeler que ce véritable enjeu de société peut se révéler un atout considérable pour les Philibertins, mais aussi pour l'économie, le tourisme. Une ville aux déplacements facilités est une ville plus attractive et c'est cela que nous voulons pour St Philbert ».

Solibus : des sorties tout l'été

Cet été, le Centre Communal d'Action Sociale renouvelle l'opération "Solibus".

Le Solibus emmène les familles, personnes âgées, les personnes seules, passer une journée de vacances dans un esprit de rencontre, de convivialité et, au vu de son prix très accessible, de solidarité. Au programme, **quatre dates, quatre destinations** pour s'aérer :

● **Samedi 22 juin à La Motte Achard et Saint Gilles Croix de Vie** : visite du potager extraordinaire (jardin botanique), plage l'après-midi.

● **Jeu 18 juillet à la foire à l'ancienne de Challans** : une plongée dans l'atmosphère des années 1910 et 1920.

● **Samedi 24 août à St Jean de Monts** : visite de la ferme des pommettes (ferme animalière), plage l'après-midi.

● **Samedi 14 septembre à Frossay** : découverte du Sentier de Daims, parcours thématique aux multiples surprises et plus de 400 animaux. ■ VH

Vacances Seniors

Lire en page 27

Inscription obligatoire auprès du CCAS

La participation pour le transport en car aller et retour est fixée à 2 € par adulte et 1 € par enfant, dans la limite de 5 € par famille, à régler lors de l'inscription. Le programme sur place est libre. Les entrées aux activités restent à votre charge. Contact : 02 40 78 03 01 ou 02 40 78 99 72